

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 Mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 6 Mars à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/02/2026.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absents : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

A été nommé secrétaire : M. FOURMENTRAUX Yves

2026_12 – Affectation du résultat 2025

Suite à l'approbation du Compte Financier Unique 2025, dont les résultats sont conformes au compte de gestion approuvé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de l'affectation suivante du résultat à reporter au Budget primitif 2026 :

- **En Fonctionnement** : R002 Résultat reporté = 215 778,99 €
(216 124,81 € - 345,82 €)
- **En Investissement** : D001 Solde d'exécution reporté => - 107 431,22 €
1068 Excédent de fonctionnement = > + 345,82 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 9 Mars 2026
La Maire
Francine MENARD



Le Secrétaire de séance
M. FOURMENTRAUX Yves



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 10/03/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 10/03/2026